

FICHE DE PRISE EN CHARGE DES BESOINS MÉDICAUX SPÉCIFIQUES D'UN ENFANT EN MILIEU D'ACCUEIL, ENFANT PRÉSENTANT UN **DIABÈTE DE TYPE1** SOUS POMPE À INSULINE

Document à remplir lors de l'inscription ou au moment de la détection d'une pathologie et à revoir régulièrement
(à adapter selon les besoins et réalités de terrain)

**A COMPLÉTER EN CONCERTATION AVEC LES PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL, LE MÉDECIN DU MILIEU D'ACCUEIL
ET/OU LE RÉFÉRENT SANTÉ, LES PARENTS ET LE CONSEILLER PÉDIATRE**

Nom et prénom de l'enfant : Date de naissance :/...../..... Section :	
Nom des parents ou du représentant légal Tél (s) : Adresse(s) :	Nom du pédiatre diabétologue : Tél : Adresse : Tél convention :
GESTION D'UN ENFANT SOUS POMPE A INSULINE Type de pompe : Type d'insuline : Type de monitoring glycémique :	CONTRÔLE GLYCÉMIQUE SOUHAITÉ en fonction de l'enfant (environ toutes les 2h) <ul style="list-style-type: none"> • Avant la collation du matin : • Avant le repas de midi : • Avant le goûter/fruit dans l'après-midi : • • Si symptômes d'hypoglycémie ou d'hyperglycémie. Quelle que soit l'heure ou alarme CGM. Faire un contrôle glycémique soit au doigt ou par le scanner ou le CGM. Contrôler également en cas de comportement inhabituel de l'enfant. Noter dans le carnet de glycémie
	INSULINOTHERAPIE PAR POMPE : Fiasp ou Novorapid: bolus à réaliser avant le repas (cfr protocole pompe). Utilisation de l'assistant bolus : Dosage : Encoder : - les gr de glucides : - la glycémie :

<p>PROCÉDURE EN CAS D'URGENCE</p> <p>Coordonnées des personnes à contacter en urgence (Tél, GSM)</p> <p>1) Premiers secours : 112</p> <p>2) Parents ou responsables parentaux : (coordonnées du lieu de travail)</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>3) Ligne de garde (convention diabétologie) :</p> <p>.....</p> <p>Quand appeler une ambulance ? (n° 112)</p> <p>Que faire en attendant l'ambulance ou autre personne contactée ?</p>	<p>Cfr signes nécessitant une prise en charge en urgence</p> <p>PLS Glucagen IM La récupération se fait normalement en 10 minutes.</p>
<p>QUAND FAUT-IL PRÉVENIR LES PARENTS ?</p>	<p>Les parents doivent être prévenus immédiatement</p> <ul style="list-style-type: none"> - si hypoglycémie sévère ; - si hyperglycémie persistante malgré correction.

En cas de question, les professionnels doivent d'abord téléphoner aux parents, ensuite, si besoin, aux Conventions de diabétologie

<p>Médecin prescripteur</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date :/...../.....</p> <p>Signature</p>	<p>Responsable de la structure</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date :/...../.....</p> <p>Signature</p>
<p>Parents ou représentant légal</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date :/...../.....</p> <p>Signature</p>	<p>Médecin du milieu d'accueil</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date :/...../.....</p> <p>Signature</p>

Le milieu d'accueil respecte la vie privée. Les données à caractère personnel recueillies dans le présent document sont indispensables à la bonne gestion de l'accueil de votre enfant et sont traitées conformément aux dispositions de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), et de l'article 458 du Code pénal sur le secret professionnel.

Concrètement, cela signifie notamment que : les données à caractère personnel ne peuvent être recueillies et traitées que dans le but susmentionné ; les données à caractère personnel ne seront pas communiquées à des tiers ; vous avez le droit de consulter vos données personnelles ainsi que celles de votre enfant et vous pouvez vérifier leur exactitude et faire corriger les éventuelles erreurs les concernant. A cet effet, vous pouvez prendre contact par mail à ou à l'adresse courrier